



SE SYNDIQUER

Contractuel : une cotisation à 42 euros :
un petit trou dans le porte-monnaie, un grand pas
pour vous et pour l'EPS

Les luttes que l'on a menées avec la profession et ses résultats :

- Augmentation du nombre de postes au concours.
- Retour à un mi-temps pour les lauréats n'ayant pas d'expérience professionnelle.
- Décret confirmant le forfait 3 heures d'AS.
- Reconnaissance de missions spécifiques à l'EPS.

Les luttes que l'on continuera de mener avec la profession :

- Plan de recrutement pluri annuel.
- Améliorations des conditions de travail.
- Reconnaissance de la pénibilité spécifique de notre métier.
- Place et contenus de l'EPS.
- Revalorisation des salaires.

Plus nous serons nombreux à être syndiqués, plus nous pèserons dans le rapport de force, plus nos débats seront riches, mieux nous ferons avancer le métier.

LES POSTES

Les suppressions massives de postes de 2007 à 2012 (notamment en EPS) ont entraîné un recrutement important de personnels précaires et des dégradations importantes des conditions de travail de l'ensemble des enseignants.

Même si le nombre de postes au CAPEPS a augmenté, les chiffres de l'interne et du réservé restent encore bien dérisoires au vu du nombre de précaires embauchés ces dernières années : 1 236 candidats à l'interne pour 66 postes et 287 candidats au réservé pour 77 postes. Avec 450 enseignants d'EPS non titulaires, les 143 postes ouverts cette année aux concours interne et réservé ne vont pas résorber de manière significative la précarité dans notre discipline.

Le ministère doit augmenter les recrutements au CAPEPS interne 2016.

Pour couvrir les départs en retraite, résorber la précarité, assurer les horaires et les remplacements, améliorer les conditions d'apprentissage dans les collèges, lycées et universités, il faut recruter plus.

C'est une revendication que le SNEP continuera de porter avec détermination !

Ce sont au moins 1 500 postes enseignants d'EPS par an pendant 5 ans qu'il faut pour notre discipline.

LA FORMATION

Malheureusement, l'accès à la formation des lauréats et des candidats aux concours interne et réservé n'est pas acquis. Nous revendiquons que **les lauréats et candidats puissent accéder de manière systématique à la formation initiale ou continue, et qu'ils puissent bénéficier d'une décharge horaire leur permettant d'approfondir tous les aspects du métier.**

LE SNEP À VOS CÔTÉS

Par des publications régulières, bulletin syndical, site, revue Contre Pied, le SNEP vous tient informés des sujets d'actualité sur le métier.

A tout moment vous pouvez joindre, localement ou nationalement, les équipes militantes du SNEP. Elles sauront se rendre disponibles pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Référez-vous aux adresses et n° de tél publiés sur le site (onglet contacts).

Contact académie: s3-nomdel'academie@snepfsu.net

LES DATES À VENIR

CAPEPS interne :

Résultats d'admissibilité : 24 mars 2016

Épreuves d'admission : du 5 au 13 mai 2016

Résultats d'admission : 18 mai 2016

CAPEPS réservé :

Résultats d'admissibilité : 26 janvier 2016

Épreuves d'admission : du 5 au 12 mars 2016

Résultats d'admission : 15 mars 2016

CAPEPS externe :

Épreuves d'Admissibilité : 11 et 12 avril 2016

Résultats d'admissibilité : 15 mai 2016

Épreuves d'admission : du 3 juin au 5 juillet 2016

Résultats d'admission : 5 juillet 2016



Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation

IDENTITE sexe F M date de naissance / /19

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION ou ZONE DE REMPLACEMENT

Form fields for personal information: nom, nom de JF, prénom, ADRESSE, voie, complément d'adresse, code postal et localité, @dresse mèl, fixe, mobile.

Form fields for administrative situation: code établissement, nom, voie, code postal et localité, SITUATION ADMINISTRATIVE (TZR, POSTE FIXE, CONGES, DISPO, SIT. PARTICULIERE, CPA, PROF STAGIAIRE, AGREGÉ STAGIAIRE, TPS Partiel).

ENVOI du BULLETIN

- checkboxes for: adresse personnelle, adresse établissement, Je ne souhaite pas recevoir le bulletin syndical en version papier, mais être averti de sa parution à l'adresse électronique ci-dessus, pour le télécharger sur le site du SNEP.

Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin.

J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78.

Form fields for date and signature.

Table: COTISATIONS SNEP METROPOLE 2015-2016. Columns: Catég/Echelon, 1, 2, 3, 4, 5, 6/A1, 7/A2, 8/A3, 9, 10, 11. Rows include Prof: EPS, Prof: Hors Classe, Bi-admissible, Agrégé - CTPS, etc.

AUTRES SITUATIONS: Prof EPS stagiaires - Prof de Sport stagiaires à l'externe: 100€, Agrégés stagiaires sur premier poste: 110€, Vacataire 42€, Contractuel 42€, Congé formation: 100€, Congé parental - Disponibilité: 42€, Tps partiels, CPA nouvelle formule, ABONNEMENT BULLETIN 60 euros, Non titulaire non réemployé 30€, Etudiant (fournir un justificatif) 30€.

Table: CATEGORIE PROFESSIONNELLE. Columns: PROF EPS, PROF Hors Cl., Prof Stagiaire, AGREGÉ, AGR CTPS Hors Cl., BI-ADMISSIBLE, AGR Stagiaire, CE, CE Hors Cl., CE Classe Ex., PROF de Sport, PROF de Sport Hors Classe, CTPS, PROF de Sport Stagiaire, PCEA Agri, NON TITULAIRE, CONTRACTUEL, MA - CDI, VACATAIRE, RETRAITE.

Table: Retraités et Contrats Locaux HDEF. Columns: Montant du traitement net ou de la pension mensuelle, Groupe, Cotisation. Rows range from Inférieur à 1000€ to supérieur à 2900€.

Section: JE CHOISIS DE PAYER MA COTISATION. Par chèque(s) en une ou plusieurs fois à l'ordre du SNEP. Nombre de chèques (maximum 5): []

Section: Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois. Renseignez le mandat ci-dessous. 1er mois de prélèvement []. Les prélèvements se font le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin. Nombre de prélèvements (maximum 5): []

ATTENTION LE PRELEVEMENT EST RECONDUIT AUTOMATIQUEMENT CHAQUE ANNEE. VOUS DEVEZ NOUS INFORMER DE CHANGEMENTS EVENTUELS

PRELEVEMENT MANDAT: En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP.

Form fields for bank information: Nom, Prenom, Adresse, Compl. Adresse, Code Postal - Ville, Pays, Code IBAN, Code BIC.

Pour le compte du SNEP 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS

Ref : Cotisation SNEP

Form fields for payment details: à: le: Signature

Paiement: [X] Recurrent

MERCI DE JOINDRE UN RIB

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS

Empty grid for RIB information.